

CHATEAU EUGENIE
Famille COUTURE
1468 Route de Riviere-Haute
46140 ALBAS

Téléphone : 05 65 30 73 51

Fax :

N° SIRET 32697890500015

0121Z

N° TVA : FR74 326978905

SA EP DISTRIBUTION
125 HAMEAU DE LA MADELEINE
82270 MONTPEZAT DE QUERCY
France

Référence : CDE MAIL DU 14.11.25 - EXPE

Facture N° 254610 du 24/11/2025

Page N° 1

Quantité unit.	Unité	Désignation	P.u. H.T.			Montant H.T.	Tva
		Livraison N° 043415 du 22/11/2025					
12,00	UNI	Bouteille(s) 75 cl. 2020 Haute Collection CAHORS AOP	15,85 €			190,20 €	V2
12,00	UNI	Bouteille(s) 75 cl. 2021 Haute Collection CAHORS AOP	15,85 €			190,20 €	V2
		1/4 PALETTE DEPART FIN NOVEMBRE					
		BANQUE POPULAIRE OCCITANE AGENCE DE PRAYSSAC RIB : 17807 00837 01021454684 20 IBAN : FR76 1780 7008 3701 0214 5468 420 BIC : CCBPFRPPTLS					

Tva	Libellé	Taux	Base H.T.	Montant
V2	TVA COLLECTEE 20%	20,00	380,40 €	76,08 €

Total H.T. 380,40 €

Net H.T. 380,40 €

T.V.A. 76,08 €

Total T.T.C. 456,48 €

Date d'échéance : 31/12/2025 Mode de règlement : Virements sur BP

CONDITIONS DE VENTE : Nos factures sont payables sans escompte sauf accord préalable. Pour tout règlement intervenant après l'échéance mentionnée ci-dessus des pénalités de retard seront applicables au taux de 1,5% par mois. Le défaut de paiement de nos factures à l'échéance fixée entrainera l'exigibilité immédiate de toutes nos créances. Si lors d'une précédente livraison l'acheteur s'est soustrait à l'une des ses obligations (défaut ou retard de règlement par exemple), un refus de vente pourra lui être opposé sauf si l'acheteur fournit des garanties suffisantes ou un paiement d'avance. En cas de non-paiement et d'une intervention contentieuse une pénalité de 15 % des sommes dues à titre de clause pénale sera exigée en plus des frais de justice. A compter du 1er janvier 2013, tout professionnel en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur, à l'égard de son créancier, outre des pénalités de retard, déjà prévues par la loi, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros par facture payée en retard. (Art D441-5. douzième alinéa du I de l'article L441-6 du code du commerce). En cas de contestation, litige ou autre, seul le Tribunal de Commerce de Cahors sera compétent. Réserve de propriété : toute marchandise livrée restera notre propriété jusqu'au paiement intégral de son prix, conformément à la loi n°80.355 du 12 mai 1980.

Net à payer 456,48 €
Soit 2 994,31 F

Facture N° 254610 du 24/11/2025
Montant 456,48 €
Code client 82EPDI